

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 12/07/2023
Reçu en préfecture le 07/08/2023
Publié le 07/08/2023
ID : 080-218002830-20230712-DE202323-DE



De N°2023-23

OBJET :

**CAF – Convention
Territoriale Globale (CTG) de
services aux familles 2023-
2027**

Le onze juillet deux mille vingt-trois, dix-sept heures quinze, le Conseil Municipal, légalement convoqué le sept juillet 2023, en réunion ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur TIRMARCHE Ghislain, Le Maire.

Étaient présents : M TIRMARCHE Ghislain, M DELPLANQUE Nicolas, M DAZY Bernard, M TURQUIN Alex, M HEROUART Michel, M DAUSSY Éric, et Mme CAPRON Marie, Mme LEFEVRE Joëlle, Mme WOJTYSIAK Hélène, Mme DUBOS Aline Mme VOLANT Aline

Absents excusés :

M DREANO Frédérique qui donne pouvoir à M HEROUART Michel,

Absents non excusés :

Mme BOULINGUEZ, M DELOHEN Michel, JOZEFOWICZ Olivier.

Mr DELPLANQUE Nicolas a été élu secrétaire de séance.

La séance étant ouverte, Monsieur Le Maire présente la Convention Territoriale Globale (CTG) de services aux familles 2023-2027. Cette convention entre la CCNS, la CAF et les communes a pour objet de définir le projet stratégique global du territoire ainsi que ses modalités de mise en œuvre.

Elle vise également à partager entre les signataires les données du territoire et de travailler conjointement à apporter les réponses nécessaires aux besoins dudit territoire en :

- Identifiant les besoins prioritaires sur la communauté de communes ;
- Définissant les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin ;
- Optimisant l'offre existante et/ou développer une offre nouvelle afin de favoriser un continuum d'interventions sur les territoires.

Ouïe la proposition de Monsieur Le Maire tendant à approuver cette convention. Le conseil municipal

- Approuve la Convention Territoriale Globale (CTG) de services aux familles 2023-2027.
- Autorise le Maire à signer tout document relatif au bon déroulement de cette affaire.
- Autorise Le Maire à signer tout document relatif au bon déroulement de cette affaire.

Nombre de conseillers en
exercice : 15
Nombre de présents : 11
Nombre de votants : 12

Fait et délibéré le 12 Juillet 2023.

Pour extrait conforme, le maire, Ghislain TIRMARCHE



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 12/07/2023 et de la publication le 07/08/2023